

Personnalisation de l'accompagnement en EHPAD : du projet de vie au projet personnalisé

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

L'entrée en EHPAD représente un projet de vie en soi. Le plus souvent, il traduit un choix de résidence par défaut pour la personne âgée qui ne peut plus rester à son domicile. La loi du 2 janvier 2002 réaffirme le droit des personnes accueillies en EHPAD à la mise en œuvre d'un accompagnement bientraitant et de qualité, adapté à leurs besoins qui sera traduit par le projet personnalisé et le projet de soin. Cette formation vise ainsi à :

- Encourager la participation des personnes en EHPAD
- Construire une méthodologie autour du projet personnalisé de la personne en EHPAD à partir de son projet de vie et de ses attentes
- Evaluer les risques spécifiques aux personnes âgées et construire des réponses adaptées

PUBLIC :

Professionnels des EHPAD

PREREQUIS :

Aucun prérequis

CONTEXTE :

Le **projet de vie** d'une personne est fondé sur les grandes orientations que celle-ci donne à son existence en se référant à son vécu, ses habitudes, ses souhaits, ses ambitions et ses valeurs : c'est l'une des caractéristiques qui font la singularité de chaque être humain.

L'entrée en EHPAD représente un projet de vie en soi, mais le plus souvent il traduit un choix de résidence par défaut pour la personne âgée qui ne peut plus rester à son domicile. Dès lors, il s'agit d'un projet de vie « accompagné » par les professionnels qui s'engagent à prendre en compte le vécu et la singularité de la personne et adapter en conséquence l'accueil et les services de l'établissement.

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale réaffirme les droits des personnes accueillies en établissement social et médico-social et notamment celles accueillies en EHPAD, et contribue à la mise en œuvre d'un accompagnement bientraitant et de qualité, adapté à leurs besoins.

L'individualisation de cet accompagnement passe par **la co-construction d'un projet personnalisé** qui traduit le projet de vie de la personne accueillie en EHPAD : celui-ci est mis en œuvre au travers d'un document qui précise les modalités personnalisées des prestations de services proposées au résident. Il définit les attentes et les choix de la personne dans le cadre des activités proposées au sein de l'établissement mais également au regard des besoins et de l'autonomie de la personne, les aides nécessaires dans la vie courante et les accompagnements spécifiques en soins.

Du fait de l'avancée en âge, les besoins d'accompagnement, notamment dans le cadre du projet de soins, évoluent de manière croissante. A l'égard du projet personnalisé en EHPAD, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS visent principalement à préserver la vie sociale du résident, à éviter toute souffrance psychique et à prévenir la perte d'autonomie tout en tenant compte de la globalité de son état de santé.

Toutefois, au-delà de l'objectif de l'adaptation et de la continuité des soins, le projet personnalisé doit être considéré comme un outil privilégié qui vise à permettre l'individuation et l'expression de la personne âgée et de ses proches aidants dans l'amélioration de l'accompagnement et du cadre de vie en établissement.

PROGRAMME :

Du recueil des habitudes de vie et des attentes de la personne lors de la co-construction du projet personnalisé d'accompagnement : expression du libre-choix et participation

- La qualité de l'accueil à l'admission du résident
- Un projet de vie axé sur le maintien de l'autonomie et le maintien du lien social
- Les espaces favorisant la participation de la personne à la vie de l'établissement

L'accompagnement personnalisé de la santé du résident

- L'information du résident sur les droits liés à la santé et leurs modalités d'exercice



- La participation du résident à son projet de soins
- La coordination des soins autour du résident
- L'information du résident sur l'accompagnement de la fin de vie

L'adaptation du projet personnalisé à l'évolution de la situation de santé de la personne en EHPAD

- La prévention et la gestion des risques liés à la situation de santé physique (chutes, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse...)
- La prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage, accompagnement et gestion de crise en cas de suicide

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Favoriser le recueil du projet de vie et des attentes de la personne accueillie
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet
- Identifier les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne en EHPAD
- Promouvoir et soutenir des actions de prévention santé en EHPAD

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION :

Contactez-nous par mail accueil@creai-grand-est.fr pour réaliser cette formation en intra (ou par téléphone au 03.26.68.35.71)

Tarifs (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

1450 € par jour pour les non-contribuants

1160 € par jour pour les contribuants au CREAI

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandœuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour

Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51